

Covid-19 : une opportunité pour vacciner les nourrissons contre les infections à rotavirus

Communiqué de l'Académie nationale de médecine

22 juillet 2020

Comme chaque année, les épidémies virales saisonnières – grippe et syndromes grippaux, bronchiolites à VRS, gastro-entérites aiguës (GEA) à rotavirus - vont affecter les nourrissons au cours de l'hiver prochain. Si, comme on peut le redouter, le SARS-CoV-2 continue de circuler en France sur un mode épidémique, des difficultés sont à prévoir pour les enfants vivant en collectivité.

Le rotavirus est le premier agent d'infection nosocomiale en pédiatrie, en crèche, dans les cabinets médicaux, aux urgences et en hospitalisation. Il est responsable en France d'un lourd fardeau annuel chez les nourrissons : 430 000 épisodes de gastroentérite aiguë, 181 000 consultations, 31 000 passages aux urgences, 14 000 hospitalisations et une dizaine de décès.

Deux vaccins contre le rotavirus bénéficient de l'AMM et sont actuellement disponibles. Leur efficacité, estimée à 76% pour les GEA, se situe entre 85 et 95% pour les formes graves des enfants hospitalisés. Le risque d'invagination intestinale aiguë, principal effet indésirable de cette vaccination, doit être pris en considération malgré sa rareté (< 1 cas pour 10 000 vaccinés). Les nombreuses études, réalisées dans les pays développés et dans les pays en développement, montrent que les bénéfices de la vaccination, en termes de réduction de la morbidité et de la mortalité, excèdent très largement les risques d'invagination intestinale [1]. La vaccination contre le rotavirus est recommandée dans 15 pays d'Europe. Ce n'est malheureusement pas le cas en France où les vaccins sont commercialisés mais ne sont pas remboursés, laissant les épidémies hivernales de GEA à rotavirus sévir chaque année avec la même intensité.

La persistance d'une circulation du SARS-CoV-2 pendant l'épidémie à rotavirus va créer de nouvelles difficultés. Bien que les nourrissons soient peu touchés par la Covid-19, le diagnostic peut être évoqué devant certaines manifestations cliniques comme la diarrhée, présente chez 15 à 20% des enfants. Dans de telles circonstances, il sera nécessaire de réaliser un très grand nombre de tests RT-PCR pour le dépistage de l'infection à SARS-CoV-2 chez les nourrissons atteints de diarrhée en collectivité.

Il s'ajoutera des difficultés d'organisation liées aux mesures d'éviction qui doivent être appliquées dans les collectivités de nourrissons, notamment dans les crèches, en cas de diarrhée aiguë.

Une telle perspective doit être considérée avec attention et impose d'envisager l'opportunité d'une vaccination des nourrissons contre le rotavirus en France.

L'Académie nationale de médecine,

- regrettant l'accès très inégalitaire à la vaccination contre le rotavirus, actuellement non remboursée parce que non recommandée ;
- soulignant que cette vaccination, indiquée entre 2 et 6 mois, a fait la preuve de son efficacité et qu'elle permettrait d'alléger le fardeau pédiatrique des infections à rotavirus,

recommande d'envisager dès maintenant la vaccination des nourrissons dans la stratégie de lutte contre les infections à rotavirus afin de prévenir les effets délétères d'une épidémie concomitante avec la survenue de flambées de Covid-19 durant la saison hivernale.

1. Arlegui H et al. Quantitative Benefit-Risk Models Used for Rotavirus Vaccination: A Systematic Review. *Open Forum Infect Dis.* 2020 ; 7(4) : ofaa087.